

Sécurisation du GR 6 le long de la RD 840 au lieu-dit l'Hôpital-Beaulieu (Commune d'Issendolus)



Le tracé d'un chemin de randonnée se doit d'assurer la sécurité de ses usagers même lorsqu'ils longent ou franchissent une voie à grande circulation.

Force est de constater que des risques graves existent pour les utilisateurs du GR 6 au lieu-dit L'Hôpital-Beaulieu (commune d'Issendolus). Ce document décrit deux zones dangereuses et demande une action des pouvoirs publics pour éviter d'éventuels accidents.

« Errare humanum est,
sed perseverare
diabolicum est. »
(L'erreur est humaine,
mais l'entêtement est
diabolique.)

- Sénèque



Sommaire

Contexte	3
Le GR 6	3
La RD 840	4
Description du problème	5
Les deux zones de danger	5
Croisement de véhicules	7
Evaluation des risques	8
Dangers en zone Z1	8
Dangers en zone Z2	8
Fréquence d'exposition	9
Gravité des blessures en cas d'accident	9
Niveau de risque	10
Mesures de maîtrise des risques	10
Suggestions de mesures de réduction du niveau de risque	10
Signalisation routière	10
Réalisation d'une barrière de protection en zone Z1	11
Signalisation du danger sur le GR 6	11
Conclusion	11
Destinataires de ce document	11
Références	12

Contexte

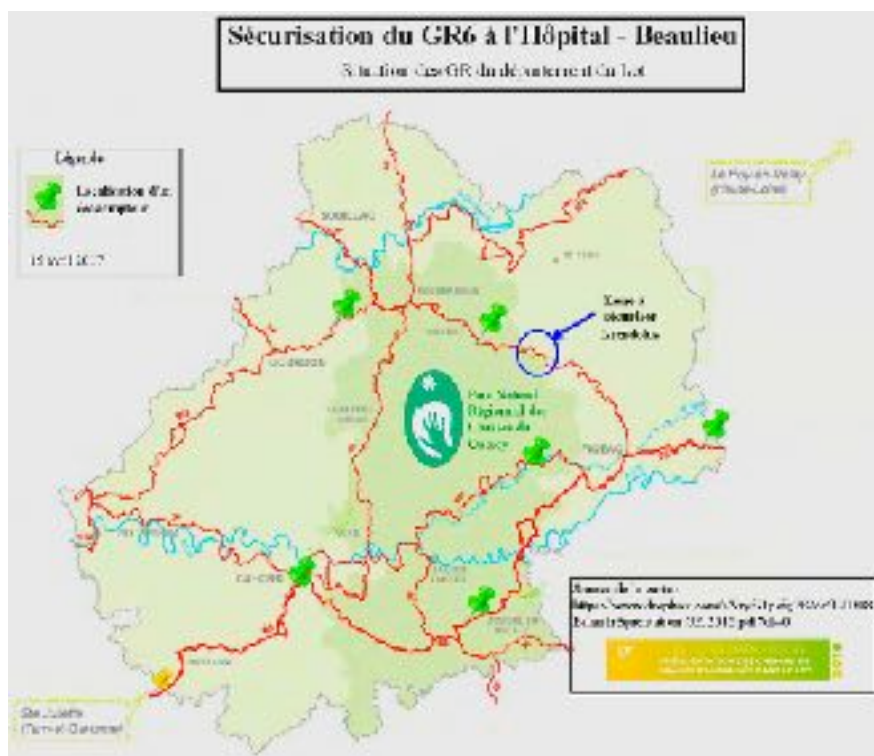
Le sentier de grande randonnée **GR 6** longe et franchit la route départementale **RD 840** au nord du département du Lot, au lieu-dit L'Hôpital-Beaulieu situé sur la commune d'Issendolus sise dans le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

Le GR 6

Description et situation

Le sentier de grande randonnée **GR 6** démarre de Sainte-Foy-la-Grande en Gironde et se termine à Saint-Paul-sur-Ubaye dans les Alpes-de-Haute-Provence. Il relie l'Aquitaine aux Alpes françaises en passant par le sud du Massif central [1]. C'est aussi une des variantes du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle : la via Podiensis qui démarre au Puy-en-Velay. La grande boucle du nord du Lot, un circuit de moyenne randonnée long de 110 km emprunte son tracé de Saint-Bressou à Rocamadour [5].

La section qui passe par l'Hôpital-Beaulieu relie deux sites du patrimoine mondial de l'UNESCO [1] : Figeac au Sud-Est et Rocamadour au Nord-Ouest en passant par la ville étape de Gramat. Les marcheurs peuvent voir à l'Hôpital-Beaulieu les vestiges du grand hospice de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem [2].



Fréquentation

Un éco-compteur, installé à Gramat le 13 janvier 2016, montre une fréquentation de **3 880** utilisateurs pour l'année 2016. La fréquentation annuelle des randonneurs débute pour l'essentiel en avril et se termine en octobre-novembre avec deux pics : en mai et en août/septembre, le plus important étant celui du printemps [3].

Les utilisateurs parcourent le chemin à pied, à vélo ou à cheval. Ils sont quelquefois accompagnés de chiens ou d'ânes.

Impacts économiques

Le flux de randonneurs profite aux professionnels du tourisme et du commerce situés à proximité de ce sentier de randonnée : autocars, taxis, hébergement, restauration et commerce de détail [4]. Un randonneur dépense en moyenne 35 Euros par jour dans le département [12].

La RD 840

Situation

La route départementale **RD 840** est un itinéraire de grande circulation régionale de 136 km de long qui relie la sortie 54 de l'autoroute A20, au sud de Brive-la-Gaillarde en Corrèze, à Rodez dans l'Aveyron [6].

Elle fait partie d'un réseau structurant à vocation de liaison régionale et départementale, classée en catégorie A [7]. Elle relève d'un rôle fort dans l'aménagement du territoire.

Des travaux d'investissement conséquents sont entrepris pour pérenniser et sécuriser ce type de réseau, améliorer sa sécurité et assurer le confort de sa circulation, comme par exemple en 2017 ceux réalisés pour la traversée du village « Le Bourg » et pour sécuriser le carrefour avec la RD 20 conduisant à « Rignac ».

Fréquentation

De part et d'autre d'Issendolus, des comptages des véhicules ont été réalisés en deux points de la RD 840 : sur le contournement de Gramat et à la sortie Nord-Ouest du village du Bourg. Seul ce dernier point de comptage sera pris en compte car celui de Gramat comptabilise le flux de la D807 qui ne passe pas à Issendolus. Pour la proportion de poids lourds, les informations disponibles au sud-est du village « Le Bourg » sont les seules disponibles [7].

En 2015, la moyenne annualisée au comptage « Le Bourg RD 840 » était de **4 285** véhicules par jour, tous types confondus, dont 6,9 % de poids lourds. Le trafic est en très légère baisse : -1,30% [7], probablement dû au report d'une partie de la circulation sur la D 802 reliant plus au sud Figeac à l'autoroute A20, mais cette légère baisse devrait être compensée prochainement par l'activité du site BioQuercy actuellement en construction au bord de la RD840 à l'entrée de Gramat.

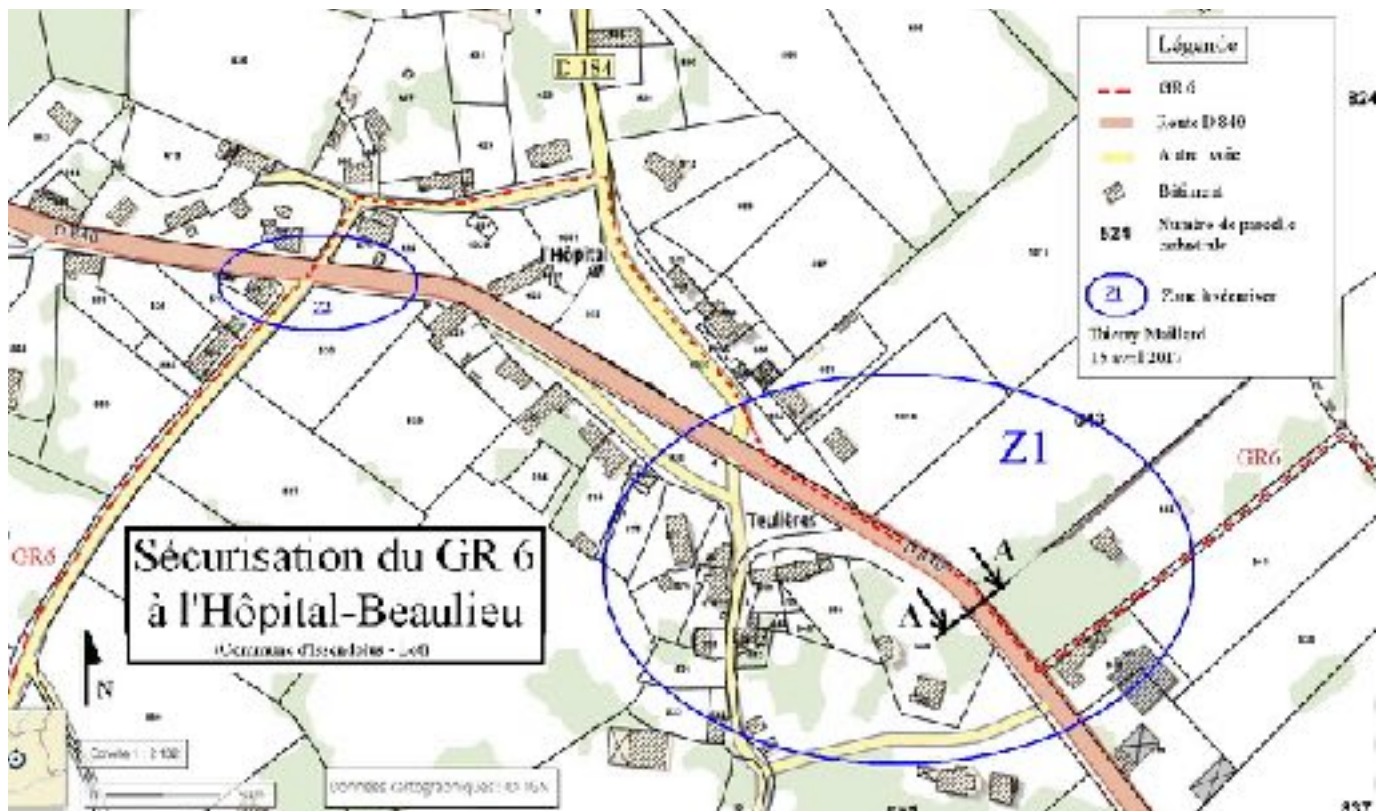
Description du problème

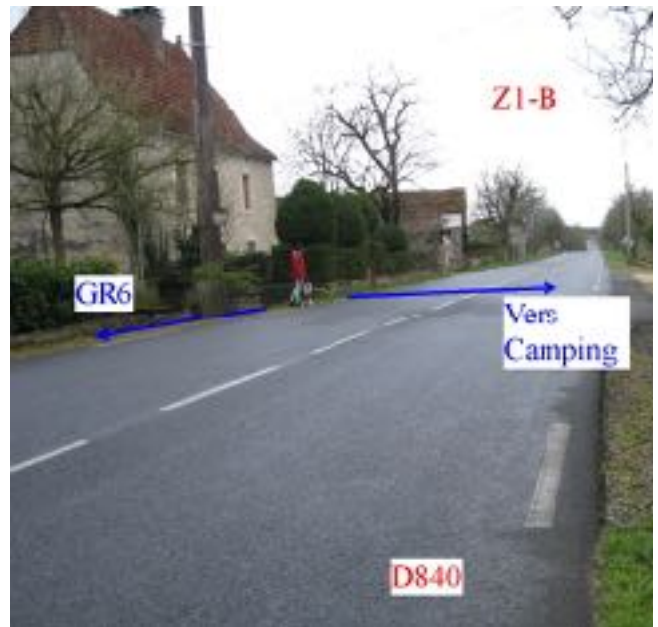
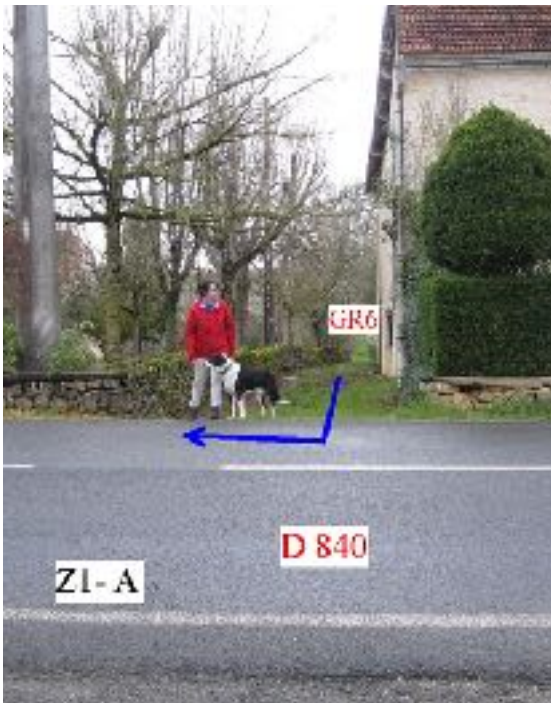
Les deux zones de danger

Au niveau du hameau de l'Hôpital-Beaulieu, les randonneurs doivent longer et traverser la RD 840. En ce lieu-dit la vitesse ici est théoriquement limitée à 50 km/h pour tous les véhicules, mais rarement respectée.

Deux zones de danger sont présentes :

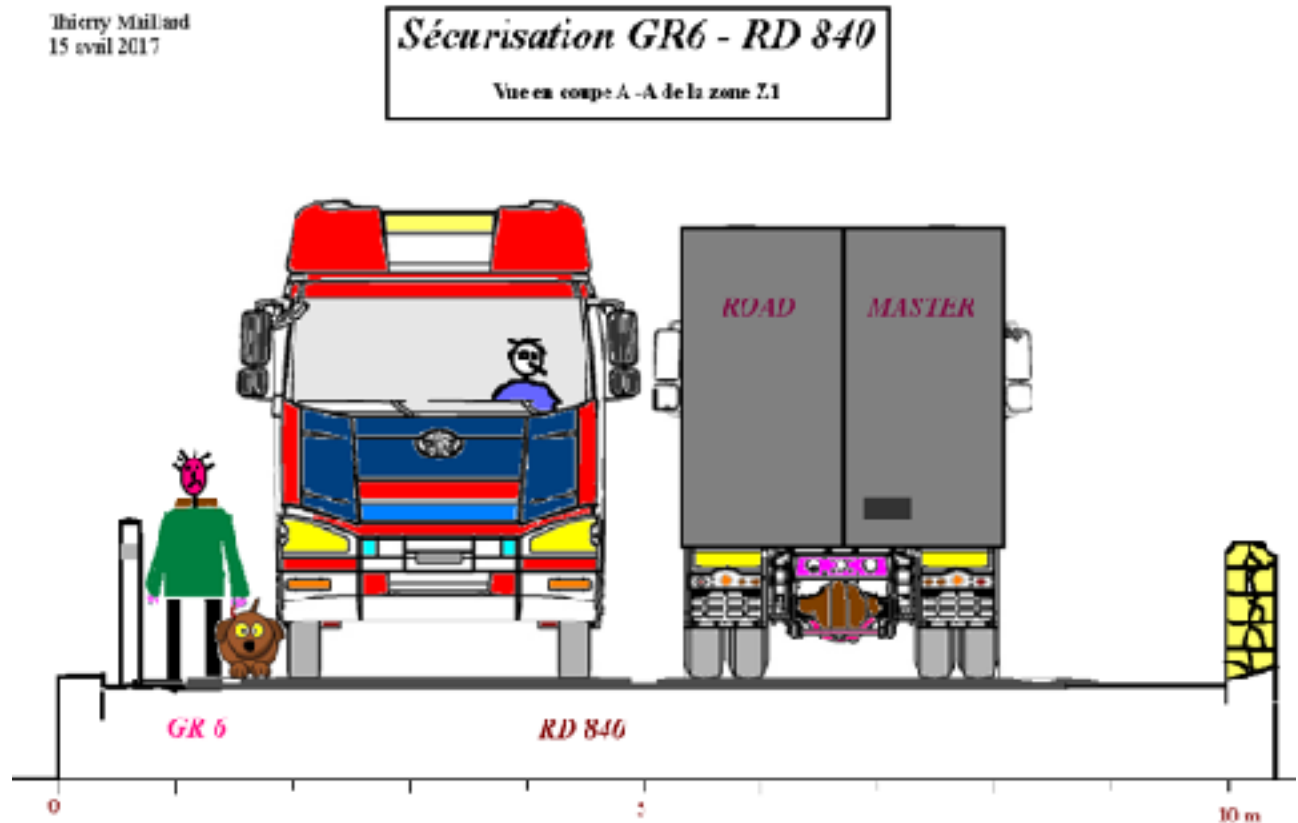
- **Z1** : au débouché du GR 6 perpendiculairement à la D840, au lieu-dit Teulières, face au camping (Photos Z1-A et Z1-B) avec cheminement le long de la route, sur 100m, dos à la circulation pour les marcheurs venant de Figeac (Photo Z1-C).
- **Z2** : pour la traversée de la D840 afin de se rendre de l'Hôpital-Beaulieu au centre du village d'Issendolus, entre deux virages (Photo Z2).





Croisement de véhicules

Le schéma suivant montre le croisement de deux camions et la présence d'un randonneur au niveau de la coupe A-A de la zone Z1 (voir le plan page précédente) . Il illustre l'impossibilité de croisement de deux véhicules en respectant l'intervalle latéral réglementaire de 1,50 m par rapport à un piéton [9] :



Evaluation des risques

Le but de ce chapitre est de tenter de quantifier les risques d'accident liés à la cohabitation dangereuse des randonneurs et des véhicules au lieu-dit l'Hôpital-Beaulieu. La méthode utilisée est celle décrite dans le cours du Centre de Ressources de Techniques Avancées CRTA : « Comment évaluer un risque » [11].

Dangers en zone Z1

1. à la rencontre du GR6 et de la RD840 : le muret et la haie masquent la visibilité pour les piétons sortant du GR qui doivent s'avancer sur la chaussée pour apercevoir les véhicules. Les automobilistes n'aperçoivent les randonneurs qu'au dernier moment car rien ne signale le débouché du GR ;
2. lors de la traversée de la D840 pour se rendre au camping : pas de protection des piétons, estimation difficile des vitesses des véhicules des deux voies ;
3. éblouissement des conducteurs par le soleil le matin et le soir ;
4. en zone Z1, le virage peut surprendre les conducteurs qui viennent de parcourir une ligne droite de plus de 700 mètres en venant de Figeac [6] ;
5. lors du cheminement des piétons sur le bord de la chaussée, côté extérieur du virage, le bas côté est très étroit au niveau des balises type « J1 ». Ces équipements de sécurité poussent le piéton à empiéter sur la chaussée ;
6. côté intérieur du virage, le muret de la parcelle cadastrale n° 648 se rapproche de la chaussée (60 cm). Cet obstacle déporte lui-aussi les piétons sur la chaussée ;
7. Vitesse excessive de la plupart des véhicules qui dépassent la limitation de 50 km/h.
8. Respect intervalle avec les piétons : peu de véhicules respectent l'intervalle latéral de 1,50 m au voisinage d'un piéton (zone hors agglomération) [9]. Lors du croisement de deux véhicules, le piéton est serré au plus près.
9. Circulation des piétons du mauvais côté de la chaussée : pour éviter deux traversées dangereuses supplémentaires de la RD 840 et pour suivre le balisage du GR 6 au plus près, les piétons circulent sur le côté droit de la chaussée qui est le plus étroit, contrairement au code de la route [10].
10. Forte circulation pendant la période touristique pouvant amener les randonneurs à prendre plus de risques pour traverser la chaussée en vue de se rendre au camping.



Balise
type "J1"

Dangers en zone Z2

1. au carrefour où le GR 6 franchit la D840 vers le centre du village d'Issendolus : la visibilité est mauvaise pour les piétons qui doivent s'avancer sur la chaussée, elle est limitée par le virage à l'Est, la traversée n'est pas signalée, ni matérialisée ;
2. le long des propriétés de numéro de parcelle 531, 532, 533, il n'y a pas de protection des piétons contre les véhicules venant de Gramat et tournant vers le centre du village d'Issendolus.

Fréquence d'exposition

Nombre de randonneurs par jour sur le GR 6 : 14 personnes par jour

En 2016 : 3 880 personnes sur le GR6 à Gramat, réparties sur la période de mars à novembre, soit 9 mois selon l'étude de Tourisme Lot [3]

Moyenne journalière : $3\,880 / 9 / 30 = 14,37$

Durée pour franchir les zones dangereuses Z1 et Z2 par le randonneur : 2 minutes

Longueur de la zone à risque Z1 : 100 m, zone Z2 : 40 m

Vitesse randonneur : 4 km/h

Temps (s): $(0,14 \text{ km} / 4\text{km/h}) * 3600 = 126 \text{ secondes}$

soit 2 minutes d'exposition au danger par randonneur.

Nombre de véhicules passant en 2 minutes : 10 véhicules

4285 véhicules par jour [7] répartis principalement sur la plage 6h - 22h : soit une durée de 14h

$4285 / 14\text{h} : 300 \text{ véhicules par heure}$

Nb véhicules en 2 minutes : $(300/60) * 2 = 10 \text{ véhicules}$

En résumé :

A l'hôpital-Beaulieu, tous les jours, 14 piétons sont exposés pendant 2 minutes à 10 véhicules qui les frôlent à moins de 50 centimètres.

La fréquence d'exposition au risque peut être qualifiée de courante, voir fréquente sur cette section du parcours.

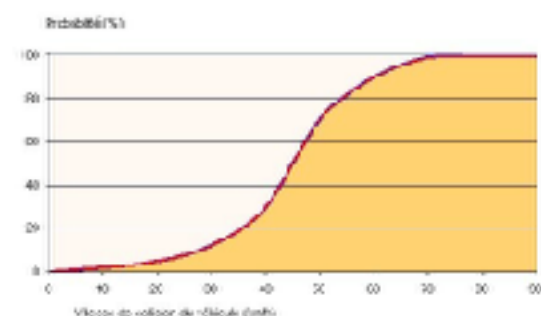
Niveau	Critère 1
1	rare (la personne n'est qu'exceptionnellement exposée à ce risque)
2	occasionnel (la personne peut être exposée à ce risque)
3	courant (la personne est régulièrement exposée à ce risque)
4	très fréquent (la personne est exposée de façon continue dans le cadre de son activité principale)

Gravité des blessures en cas d'accident

La probabilité de décès d'un piéton heurté par un véhicule de tourisme circulant à 50 km/h dépasse les 50 % selon l'étude du Bureau Suisse de Prévention des Accidents, voir graphique au dessous [8] :

La vitesse des véhicules étant supérieure ou égale à 50 km/h, le critère de gravité est estimé au niveau maximum 4, très grave selon le tableau au dessous.

Probabilité d'un piéton d'être tué dans une collision avec une voiture de tourisme



SOURCE : BPA - Bureau suisse de Prévention des Accidents (Différentes études)

Niveau	Critère 3
1	faible (blessure légère, accident du travail sans arrêt de travail)
2	moyen (accident de travail de gravité moyenne avec arrêt de travail)
3	grave (accident de travail grave avec arrêt de travail)
4	très grave (AT ou MP engendrant une IPP > 25% ou la mort)

Niveau de risque

Le niveau de risque est obtenu par combinaison des critères précédents :

- fréquence d'exposition : courante à fréquente
- gravité des blessures en cas d'accident : niveau maximum.

Le niveau de risque est ici conditionné principalement par la gravité des blessures et apparait donc important.

Ce niveau de risque n'est actuellement minoré par aucun dispositif : aucune protection physique ne sépare les piétons des véhicules et aucune signalisation ou marquage ne sont présents pour avertir les conducteurs.

Mesures de maîtrise des risques

Au vu de l'importance du niveau de risque, les mesures basées uniquement sur la formation et la signalisation actuelle semblent insuffisantes. Il serait souhaitable de réduire grandement le niveau de risque en apportant quelques modifications.

Suggestions de mesures de réduction du niveau de risque

De par les constatations énoncées ci-dessus, il paraît nécessaire d'apporter quelques améliorations à l'infrastructure de la RD 840.

Signalisation routière

- création d'un passage protégé au niveau du camping « Le Teulière », au débouché du GR 6 sur RD 840 (zone Z1) ;
- signalisation, de préférence lumineuse, d'avertissement du passage protégé, de part et d'autre de ce passage ;
- création d'un passage protégé au niveau de la traversée du GR 6 de l'Hôpital-Beaulieu vers le centre du village d'Issendolus (zone Z2) ;
- signalisation, de préférence lumineuse, d'avertissement du passage protégé, de part et d'autre de ce passage ;
- éventuellement radars de contrôle et d'information de vitesse, identiques à celui installé à la zone industrielle du Périé, aux deux entrées de l'Hôpital-Beaulieu au niveau de ces passages protégés ;
- bandes rugueuses sonores aux deux entrées de l'Hôpital-Beaulieu, au niveau de ces passages protégés.

Cette signalisation aurait quatre objectifs :

- faire ralentir les véhicules dans la traversée de l'Hôpital-Beaulieu par la RD 840 ;
- protéger les marcheurs du GR 6 ;
- protéger les riverains, scolaires et voyageurs amenés à traverser la RD 840 car des arrêts de bus pour le lycée et la SNCF se trouvent dans la zone ;
- protéger les automobilistes qui s'engagent sur la RD 840, des véhicules arrivant trop rapidement.

Réalisation d'une barrière de protection en zone Z1

- La protection des marcheurs sur les 100 mètres dangereux de la zone Z1 pourrait être assurée par une barrière en bois longeant la route, à la manière de celle présente sur le côté droit de la RD 840 à l'entrée de Figeac en venant de Gramat ;
- l'élargissement de l'espace piéton, installation d'un chemin de bois surplombant le muret de la propriété voisine ;
- déplacement des balises type « J1 » qui seraient fixées sur la barrière.

Signalisation du danger sur le GR 6

Au niveaux des débouchés du GR 6, à Teulière (Z1) et sur le chemin rural venant d'Issendolus (Z2), un panneau de signalisation du danger pour les marcheurs devrait être apposé en indiquant le trajet à parcourir et les précautions à prendre pour la traversée de la RD 840.

Conclusion

Ce document dresse un état des lieux et met en lumière les problèmes de sécurité des randonneurs du GR 6 au lieu-dit l'Hôpital-Beaulieu sur la commune d'Issendolus.

Pour réduire ces risques, quelques mesures simples sont suggérées. Cependant, une étude réalisée par des professionnels de la sécurité des infrastructures routières semble nécessaire.

Quelle que soit la méthode, il paraît essentiel de **trouver et de mettre en oeuvre des mesures de prévention pour diminuer le niveau de risque** pour les usagers du chemin de grande randonnée GR 6.

Le niveau de risque actuel s'avère suffisamment **important** pour nécessiter une action afin de le réduire. Cette action conjuguée concerne la commune d'Issendolus, la Communauté de Communes du Grand Figeac, le Conseil Départemental du Lot, l'Agence de Développement Touristique Lot Tourisme et enfin la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Destinataires de ce document

- Mairie d'Issendolus - le Bourg 46500 Issendolus
- Communauté de Communes du Grand Figeac
Maison des Services Publics Intercommunaux
35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex
- Conseil Départemental du Lot
Avenue de l'Europe, Regourd, BP 291, 46005 Cahors cedex 9
- Lot Tourisme - Agence de Développement Touristique
150 rue des Carmes CS 90007 46001 CAHORS Cedex 09
- Fédération Française de Randonnée Pédestre
Comité Départemental du Lot - espace Clément Marot, Espace Bessières 46000 Cahors
- Direction départementale des territoires (DDT)
Cité administrative 127, quai Cavaignac 46009 Cahors Cedex
- Prévention routière du Lot
Espace Bessières 46000 Cahors
- M. Francis Kovacs président de l'association « Les Amis de Sainte-Fleur »
Mondou 46500 Issendolus

Références

[1] Wikipédia : Sentier de grande randonnée 6

https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_de_grande_randonnée_6

[2] Wikipédia : Hôpital-Beaulieu

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Hôpital-Beaulieu>

[3] Lot Tourisme : Chiffres de la randonnée - Le réseau des éco-compteurs

<https://www.tourisme-lot-ressources.com>

<https://www.dropbox.com/s/9ryf91poig7826r/170308%20Bilan%20fr%C3%A9quentation%20GR%202016.pdf?dl=0>

[4] Lot Tourisme : Guide pratique 2017 - Chemins de St-Jacques-de-Compostelle et ses variantes :

<https://www.tourisme-lot-ressources.com>

http://medias.tourism-system.com/7/3/372784_170323_guide_saint-jacques_2017_gr6_figeac-rocamadour.pdf

[5] : Thierry Maillard : la grande boucle du nord du Lot

http://thierry.maillard.pagesperso-orange.fr/fr/services/boucle_gr46_gr6/boucle_gr6_gr46.html

[6] : Géoportail:

<https://www.geoportail.gouv.fr>

[7] : Conseil Départemental du Lot : Accueil / Routes / Grands Projets - Trafic routier 2015

<https://lot.fr/grands-projets>

https://lot.fr/sites/lot.fr/files/Trafic_2015.pdf

[8] : ALPHAROUTE.INFO : Le risque piéton et des autres usagers vulnérables

<http://www.alpharoute.info/prevention/ville/pieton.html>

[9] : Code de la route - Article R414-4 :

« Pour effectuer le dépassement, il doit se déporter suffisamment pour ne pas risquer de heurter l'usager qu'il veut dépasser. Il ne doit pas en tout cas s'en approcher latéralement à moins d'un mètre en agglomération et d'un mètre et demi hors agglomération s'il s'agit d'un véhicule à traction animale, d'un engin à deux ou à trois roues, d'un piéton, d'un cavalier ou d'un animal. »

[10] : Code de la route - Article R412-36 :

« Hors agglomération et sauf si cela est de nature à compromettre leur sécurité ou sauf circonstances particulières, ils doivent se tenir près du bord gauche de la chaussée dans le sens de leur marche. »

[11] : Centre de Ressources de Techniques Avancées CRTA : « Comment évaluer un risque »

<http://cрта.fr/wp-content/uploads/2013/07/45-Comment-évaluer-un-risque.pdf>

[12] : Site <https://lot.fr> : Routes départementales -Les randonneurs plus en sécurité le long du GR 65
Vendredi 24 Mars 2017 à 10 h 14

[https://lot.fr/actualites/travauxgr65?](https://lot.fr/actualites/travauxgr65?utm_source=sentinblue&utm_campaign=Dpartement_du_Lot_avril_2017&utm_medium=email)

[utm_source=sentinblue&utm_campaign=Dpartement_du_Lot_avril_2017&utm_medium=email](https://lot.fr/actualites/travauxgr65?utm_source=sentinblue&utm_campaign=Dpartement_du_Lot_avril_2017&utm_medium=email)